RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 21914
Numéro SIREN : 479 894 750
Nom ou dénomination : ABILWAYS

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2015 sous le numéro de dépôt 104653

1510474502

DATE DEPOT : 2015-11-12

NUMERO DE DEPOT : 2015R104653

N° GESTION : 2004B21914

N° SIREN : 479894750

DENOMINATION : ABILWAYS

ADRESSE : 35 r du Louvre 75002 Paris

DATE D'ACTE : 2015/10/07

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE PRESIDENT

OUB21914

ABILWAYS
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 14 124 000 €
Siège Social : PARIS (75002) – 35, rue du Louvre
479 894 750 RCS PARIS

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 7 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze,
Le 7 octobre à 9 heures 30,

Le Conseil de Surveillance de la société ABILWAYS s'est réuni au siège social de la Société, sur convocation qui lui a été faite par son Président.

Les membres du Conseil présents émargent le registre des présences en entrant en séance.

.../...

Puis, il est rappelé que le Conseil de Surveillance est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- constatation de la démission du Président du Conseil de Surveillance ;
- nomination du Président de Conseil de Surveillance ;
- .../...
- pouvoirs pour les formalités

.../...

PREMIERE DECISION – CONSTATATION DE LA DEMISSION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance prend acte de la démission de Monsieur Christophe ALLARD de son mandat de Président du Conseil de Surveillance, et ce à compter de ce jour.

Le Conseil de Surveillance remercie Monsieur Christophe ALLARD pour les missions accomplies pendant l'exercice de son mandat.

DEUXIEME DECISION - NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance décide, à l'unanimité, de nommer en qualité de Président du Conseil de Surveillance, Monsieur Bertrand LECLERCQ, à compter de ce jour et pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2017 et qui statuera sur les comptes du dernier exercice clos.

Monsieur Bertrand LECLERCQ déclare accepter ces fonctions. Il déclare qu'aucune disposition législative ou réglementaire ne l'empêche de les exercer.

.../...

HUITIEME DECISION – POUVOIRS POUR LES FORMALITES

Le Conseil de surveillance donne tous pouvoirs au Président du Directoire, à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme
Marie DUCASTEL,
Présidente du Directoire

1510474501

DATE DEPOT :	2015-11-12
NUMERO DE DEPOT :	2015R104653
N° GESTION :	2004B21914
N° SIREN :	479894750
DENOMINATION :	ABILWAYS
ADRESSE :	35 r du Louvre 75002 Paris
DATE D'ACTE :	2015/10/07
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

OUA21914

ABILWAYS
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 14 124 000 €
Siège Social : PARIS (75002) – 35, rue du Louvre
479 894 750 RCS PARIS

PG 07/10/15 CV
EC 07/10/15 CR du CS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2015

Greffe du Tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
12 NOV. 2015
Sous le N° : R10U653

L'an deux mille quinze,
Le sept octobre,
A 9 heures,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la Société sur convocation de la Présidente du Directoire, par lettre recommandée à chaque actionnaire.

Il a été dressé une feuille de présence, qui a été signée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel, que, le cas échéant, comme mandataire.

Monsieur Patrice BOUGON est élu Président de séance.

Madame Marie DUCASTEL, représentant la société MEETING POINT est appelée comme scrutateur. Elle déclare accepter cette fonction.

Madame Chantal TOULAS, représentant la société CREADEV est désignée comme secrétaire par le Président et le scrutateur.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent ensemble le quorum requis par la loi et les statuts.

Le Président constate que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Cabinet AUDIT ET CONSEIL, représenté Monsieur Jean-Marc FLEURY, Commissaire aux comptes convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, est absent et excusé.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- constatation de la démission de membres du Conseil de surveillance ;
- nomination de membres du Conseil de surveillance ;
- pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Le Président dépose sur le bureau en les mettant à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation envoyée aux actionnaires et au Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence
- le texte des résolutions soumises à l'Assemblée,
- les statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires, documents et renseignements qu'il énonce, ont été tenus à la disposition des actionnaires pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Sur son invitation, l'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président ouvre la discussion. Quelques questions sont posées, le Président y répond et donne des précisions complémentaires puis, les actionnaires s'étant déclarés suffisamment informés, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION – Constatation de la démission de membres du Conseil de surveillance

L'Assemblée Générale prend acte de la démission des membres du Conseil de surveillance suivants, avec effet à l'issue de la présente Assemblée Générale :

- Monsieur Christophe ALLARD,
- Monsieur Antoine MAYAUD.

L'Assemblée Générale remercie Messieurs Christophe ALLARD et Antoine MAYAUD pour les missions accomplies pendant l'exercice de leur mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – Nomination de membres du Conseil de surveillance

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de membres du Conseil de surveillance, les personnes suivantes :

- Monsieur Bertrand LECLERCQ,
- Monsieur Patrice OLIVIER,

à compter de ce jour et pour une durée de deux années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Messieurs Bertrand LECLERCQ et Patrice OLIVIER ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils acceptaient les fonctions de membre du Conseil de surveillance et qu'ils satisfaisaient à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ces fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

<u>TROISIEME RESOLUTION</u> - Pouvoir pour les formalités

Tout pouvoir est donné à chaque membre du bureau porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toute formalité découlant des décisions de la présente Assemblée Générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne de demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le Président de séance
Patrice BOUGON

Le scrutateur
Madame Marie DUCASTEL
représentant la Société
MEETING POINT

Le Secrétaire
Madame Chantal TOULAS
représentant la Société
CREADEV